

1. Débitrice:
A.E.C. ENGINEERING CONSULTANTS LIMITED
(WALLINGTON), succursale de Nyon, 1260 Nyon
2. Déclaration de faillite: 02.10.2008
3. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 26.01.2009
4. Avance de frais: CHF 4'000.00
*Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquida-
tion et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais
qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation
ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.*

Office des faillites de Nyon-Rolle
1260 Nyon
(04828424)